

# MAIRIE D'ESCHENTZWILLER



## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE DU JEUDI 22 FEVRIER 2024

Document publié sur le site internet de la commune d'Eschentzwiller le ... 23/02/2024

Réunis en séance selon les conditions de droit commun sous la présidence de Monsieur le Maire Gilbert IFFRIG.

Monsieur Gilbert IFFRIG souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20H30.

<b>Nombre de membres en exercice :</b>	<b>15</b>
<b>Présents</b>	<b>09</b>
M. Gilbert IFFRIG, M. Pierre LIPP, M. Noël MULLER, M. Jean-Jacques VOGELSPERGER, Mme Denise HERTH, M. Michel JENATTON, Mme Catherine WEIGEL, M. Charles GRAFF, Mme Isabelle GRENON	
<b>Absents excusés et non représentés</b>	<b>0</b>
<b>Absents non excusés :</b>	<b>0</b>
<b>Ont donné procuration :</b>	<b>6</b>
M. Jean-Luc REIBEL à M. Noël MULLER	
Mme Karine RISBOURG à Mme Valérie GRENON	
Mme Natacha MEYER à m ; Charles GRAFF	
Mme Adrienne CAMPILLO à Mme Catherine WEIGEL	
Mme Sophie BOEGLIN à M. Jean-Jacques VOGELSPERGER	
Mme Patricia ROLLAND à Mme Denise HERTH	
<b>Secrétaire de séance :</b> Mme Catherine WEIGEL	
<b>Secrétaire auxiliaire de séance :</b> Mme Séverine AUGEREAU, secrétaire générale de mairie	

Le quorum est atteint pour cette séance.

Aucun auditeur n'assistait à la séance.

Le Conseil municipal a approuvé les délibérations suivantes :

### I/ ADMINISTRATION GENERALE

#### A) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU 22 JANVIER 2024

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Le Maire

Le secrétaire de Séance

La secrétaire de séance auxiliaire

**B) INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLERE MUNICIPALE**

Madame Valérie GRENON a été installée en tant que conseillère municipale.

**C) MODIFICATION DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Le point a été approuvé à l'unanimité.

<b>II/ AFFAIRES FINANCIERES</b>
---------------------------------

**A) FIXATION DES TARIFS POUR LA REGIE BOISSONS**

Le point a été approuvé à l'unanimité.

**B) RENOVATION DE LA GRANGE DU 2, GRAND'RUE : RAVALEMENT DE FAÇADE**

Le point a été approuvé à l'unanimité.

**C) PARTIE HAUTE DE LA RUE BONBONNIERE : REFECTION DE LA VOIRIE**

Le point a été approuvé à l'unanimité.

**D) VOTE DES SUBVENTIONS 2024**

Le point a été approuvé à l'unanimité.

**E) DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'ASSOCIATION CJREZ**

Le point a été approuvé à l'unanimité.

<b>III/ AFFAIRES INTERCOMMUNALES</b>
--------------------------------------

NEANT

Le Maire



Le secrétaire de Séance



La secrétaire de séance auxiliaire



## IV/ AFFAIRES PATRIMONIALES

### A) REGULARISATION FONCIERE DE L'EMPRISE CADASTRALE DE LA SALLE POLYVALENTE DE LA COMMUNE AVEC LA CEA

Le point a été approuvé à l'unanimité.

### B) CHASSE – AGREMENT DE 4 PERMISSIONNAIRES

Le point a été approuvé à l'unanimité.

## VI/ AFFAIRES DE PERSONNEL

### A) INSTAURATION DE LA PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE FORFAITAIRE

Le point a été approuvé à l'unanimité.

## VI/ DIVERS

### A) REMERCIEMENTS

### B) DIVERS

Tout l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h450.



Le Maire,  
Gilbert IFFRIG

Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site internet de la commune sur [www.eschentzwiller.fr](http://www.eschentzwiller.fr)

Un exemplaire papier est également mis à la disposition du public au secrétariat de la mairie.

Le Maire

Le secrétaire de Séance

La secrétaire de Séance auxiliaire